

mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales : JUILLET 2016 Keleir ar Gumun : GOUERE 2016

N° 115

Sommaire Krennadur

Infos Pratiques & Calendrier
Retour sur images
Extension de la salle socioculturelle
A travers la Commune
Conseil Municipal
Vie Associative
Informations diverses
Annexe – Questionnaire Jeunes (A retourner en Mairie)

« Neb en deus arc'hant hag a ro A gav mignoned e pep bro »

« Qui a de l'argent et le donne Trouve des amis en tout pays »

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr Site: www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjoints

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative— CCAS

Le samedi matin sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

<u>Urgences médicales</u>:

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier:

Petitbon Alan -

Tél: 02.98.74.71.04 Port: 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec:

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél: 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 12h. Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60 <u>Transport à la demande : Pays de Douarnenez 0 810 810 029</u>

Transport Penn ar Bed:

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan - 29100 Poullan

Tél: 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel

Le 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 19 h00 Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux, Croquanteries

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
11 Août – 19h00	Présentation Travaux Salle Socioculturelle	Salle	Mairie
15 Août	Pardon du Juch	Place de l'Eglise	Comité Animation & Histoire et Patrimoine
11 Septembre	Marche	Bourg	Comité Animation
1 ^{er} Octobre	Sortie annuelle	Rochefort en Terre	Histoire et Patrimoine

RETOUR EN IMAGES

Commémoration

le 8 Mai 2016

Lors de la cérémonie du 8 mai, les enfants de l'école étaient présents et ont vendu des bleuets.



Fête du Chant

Mai 2016

Quelques photos tirées lors de la fête du chant les 13, 14 et 15 mai derniers.

Photographes Bertrand Cormier et Pierre-Yves Pétillon.



Comité de Jumelage Juin 2016

La célébration des 20 ans du jumelage, le week-end de l'Ascension fut un grand moment. Les 33 Périgourdins ont été accueillis le jeudi 5 Mai lors de l'apéritif offert par la mairie et animé par les sonneurs du Bagadig de Pouldergat. Le vendredi matin, départ pour l'excursion « A Fer et à Flots » dans le Nord-Finistère. A Morlaix, la journée débute par la visite du viaduc et la découverte d'une vue panoramique de la ville. A 10h15, embarquement à bord du TER, pour la découverte de la ligne Morlaix-Roscoff. Une heure de découvertes des paysages « léonards »: champs de choux fleurs, artichauts....Et aussi paysages maritimes.

A l'arrivée à Roscoff: direction le port pour rejoindre le bateau qui nous mène à l'ile de Batz. Il faut se rendre au bout de l'estacade car la marée est (très) basse. Après une courte traversée, le restaurant nous accueille pour un excellent repas. L'après-midi est consacré à une marche -découverte de l'ile.

Dernière étape de notre périple: nous embarquons à nouveau pour la découverte de la Baie de Morlaix. Après une heure et demie de traversée, nous rejoignons la terre ferme. Cette journée laissera à tous un excellent souvenir.

Le samedi, un rallye-découverte organisé par équipes permet aux amis de Saint-Géniès (et à leurs hôtes) de découvrir le Juch à pied. En soirée, à l'occasion de la célébration officielle des 20 ans, le comité de jumelage et la municipalité reçoivent, une « borie » (cabane de berger entièrement construite en pierres du Périgord et réalisée par Christian LAMAZE) ainsi que des chênes truffiers. Le repas d'anniversaire se déroule dans une joyeuse ambiance animé par « Clara et le Chic Type » et la chorale des « Kanerien ar Yeuch » dirigée par Hippolyte.

C'est avec beaucoup d'émotion que tous se quittent le dimanche après-midi, en espérant se revoir en 2017 à SAINT-GENIES.

Bon été à tous La secrétaire



50 ans des Diables le 28 Mai 2016



Les 50 ans du Club fêté toute la journée du samedi 28 mai auront connu un grand succès malgré l'averse orageuse de l'après-midi, comme si le Diable dans le ciel participait aussi à la fête !!!

L'A.S.D.J remercie toutes les personnes qui ont prêté main forte à la réalisation de cette fête qui a réuni près de 140 personnes. Un remerciement particulier à Marc Lafont, Alain Cariou, Jean Yves Boutet, Julien Gourmelen.

Photo: de gauche à droite: Alain Kervarec (secrétaire adjoint du district), Romain Le Brusq (Président ASDJ), Marc Cuzon (vice-président), Romuald Brouquel (Entraineur), Patrick Tanguy (Maire du JUCH), et Joël Yvenou (vice-président district).



Printemps des Architectes le 10 Juin

Déambulation dans le centre bourg. Porter un nouveau regard sur le paysage juchois !

C'est une bonne vingtaine de personnes qui est venue braver la pluie, vendredi 10 juin, pour participer à cette déambulation proposée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre du Printemps de l'architecture.

Animée par Floriane Magadoux, architecte et Marie Garnier, paysagiste concepteur, cette lecture de paysage sous forme de balade a permis de porter un nouveau regard sur le paysage juchois. Chaque particulier, chaque acteur économique agit sur le paysage global par la construction de sa maison, son activité, l'aménagement de son jardin...Le paysage se définit par la combinaison d'éléments naturels propres à chaque commune et l'action de l'homme.





Au cours de ce circuit, l'arrêt aux endroits stratégiques de la commune était l'occasion de rappeler les actions pouvant être menées dans la démarche de revitalisation du centre bourg comme la création d'un circuit touristique d'interprétation du patrimoine, la mise en valeur du petit patrimoine rural (lavoirs, fontaines...) ou encore la création du cheminement doux entre le terrain de foot et le centre bourg (église, salle socio).

RENOVATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

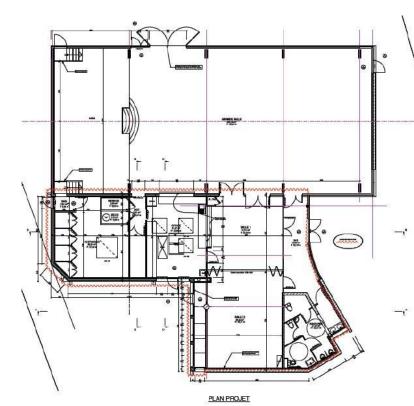


Cet équipement, construit en 1991, est actuellement utilisé par les associations locales et communautaires pour l'organisation de manifestations diverses, d'activités culturelles, musicales ou encore sportives à destination du grand public ou des scolaires. Elle est également sollicitée par les particuliers pour l'organisation de fêtes privées.

Malgré de gros travaux d'entretien réalisés en 2008 (remplacement partiel des menuiseries extérieures, interventions sur couverture) le bâtiment présente aujourd'hui des dégradations importantes, notamment au niveau des menuiseries bois de simple vitrage d'origine, qui sont en outre thermiquement inefficaces.

Les travaux portent sur :

- ✓ la restructuration du foyer et de l'espace d'accueil, permettant ainsi la création d'une surface plus importante, en phase avec les besoins nouveaux,
- ✓ La création d'une extension de 78 m² dans l'angle de l'accueil et de la grande salle afin d'y accueillir un local de rangement du matériel et un office facilitant l'organisation de la restauration vers ces deux salles.
- ✓ La mise aux normes des sanitaires, non conforme actuellement, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- ✓ Les travaux de mise aux normes thermiques
- ✓ L'aménagement d'un espace paysagé, à l'ouest devant l'extension, avec une terrasse encadrée d'un muret maçonné en moellons, pour apporter plus d'agrément de convivialité.



Les dossiers de demande de subvention (Département, Région, DETR, FSIL...) ont été déposés pour ce projet estimé à 311 768 € HT. Le cabinet d'architecture Paul Ruelland de Quimper a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre. La consultation des entreprises a été lancée et l'attribution des lots est prévue pour le mois d'août. Les travaux devraient débuter au mois de septembre

Une description plus détaillée du projet est disponible sur le site internet de la commune : lejuch.fr.

REUNION PUBLIQUE

Les élus présenteront ce projet à la population le jeudi 11 août à 19 h à la salle socioculturelle

ETAT CIVIL

Naissance

Yuna Brouquel – Rulosquet - 20/04/2016 Juliette Philippe – Kermenguy – 07/05/2016





Mariage

Gueguen Marie-Annick et Hascoët Bernard – 10, impasse Anjela Duval – 04/06/2016

A TRAVERS LA COMMUNE...

Urbanisme

Certificat d'urbanisme (3)

2 CUa 1 CUb

Permis de construire (4)

- Extension salle socioculturelle,
- construction de maisons d'habitation,
- permis de construire
- modificatif bâtiment agricole.

Centre de loisirs



La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école Notre Dame.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

Horaires de la mairie

La mairie est désormais ouverte : **Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.** Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi.

Messe au Juch

Les messes auront lieu à l'église du Juch :

- ✓ le 24 Juillet à 9h30
- ✓ le 15 Août



Marché des 4 jeudis

Les marchés de l'été auront lieu sur la place de l'Eglise

Date des prochains marchés au Juch :

21 Juillet, 18 Août, le 15 Septembre de 16h 30 à 19 h.



Vente de légumes bio



Retrouvez, tous les jeudis, sur la place de l'église, de 16h30 à 18h30, Laurent Joncour, producteur maraîcher bio, de la ferme de Kervogat.

Sur l'étal, une variété de légumes de saison.

Rolling Burger - 07 82 80 34 18

Depuis le 14 avril, le Rolling Burger, le restaurant qui roule, sera installé le jeudi, devant le cimetière à partir de 18 heures.



Burgers et menus élaborés avec des produits frais, locaux et artisanaux.

> <u>Tous les 15 jours</u> à partir de 18 heures.

Tara Pizz - 06 38 35 96 36

Le pizzaiolo est présent le vendredi, devant le cimetière à partir de 18 heures Plus de 25 pizzas à

découvrir



Téléassistance

Un service d'aide à distance qui fonctionne 24h/24 et 7 jours/7.

Ce système fiable, efficace et simple d'utilisation permet le



maintien à domicile des personnes isolées, âgées, dépendantes ou fragiles.

A n'importe quel moment, du jour ou de la nuit, l'abonné peut lancer un appel vers la centrale d'écoute, avec son déclencheur. Suite à une convention de partenariat avec Présence Verte, tout abonné domicilié sur la commune bénéficiera de la gratuité des frais d'installation fixés à 49 €.

Ouvre droit à réduction d'impôt de 50 %

Pour tout renseignement, contacter la mairie ou Présence Verte au 02 98 85 59 84 Site internet www.presenceverte.fr

Programme Breizh Bocage

Le programme Breizh bocage a pour objectif la création d'un maillage bocager qui vise à améliorer la qualité de l'eau en limitant, entre autres, les phénomènes de ruissellement et d'érosion.

L'Etablissement Public de gestion et d'Aménagement

de la Baie de Douarnenez (EPAB), est chargé de mettre en œuvre ce programme sur le territoire de la baie de Douarnenez.

Ce programme est basé sur le volontariat et destiné plus particulièrement aux agriculteurs.



Création de haie sur talus

Les particuliers possédant des parcelles agricoles et les collectivités peuvent également accéder à ce programme sous certaines conditions.

Pour les volontaires, la prise en charge se fait à 100% par différentes aides publiques.



Pour plus d'informations, contacter Julie Le Pollès de l'EPAB au 02.29.40.41.26 ou 06.47.38.02.06.

Notre site internet : www.sagebaiededouarnenez.org

Plan canicule 2016

Comme chaque été le plan national Canicule est déclenché le 1^{er} juin.

Il est rappelé que les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule. Quelques recommandations pratiques en cas de forte chaleur :

- maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée et aérer lorsqu'il fait plus frais)
- ✓ éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes
- √ réduire les activités physiques
- ✓ boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- ✓ manger normalement
- ✓ se rafraîchir et mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- √ faire preuve de solidarité avec ses voisins et ses proches



Lutte contre le bruit - RAPPEL

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants



(tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Chez vous, tous les emballages se trient.

Douarnenez Communauté a simplifié le geste de tri le 1er juin 2016 ! La Communauté de communes s'engage dans l'extension des consignes de tri pour contribuer au développement d'un territoire plus durable.

Depuis 2000, la gestion des ordures ménagères est gérée par Douarnenez Communauté. La Communauté de communes fait partie des premiers territoires à participer au projet piloté par Eco-Emballages pour recycler davantage de déchets. Depuis le 1er juin 2016, vous pouvez déposer tous les emballages plastiques dans votre sac jaune ou dans votre sac cabas jaune, également appelé « Sakatri » (si vous êtes concernés par l'apport volontaire en conteneur).

Le tri devient plus simple!

Avant, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac iaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Faute de savoir comment recycler les autres emballages plastiques (pots de yaourt, de crème fraîche, emballages de charcuterie etc.), nous devions les jeter dans le sac noir avec les ordures ménagères. Maintenant, avec la simplification du geste de tri, c'est facile, il n'y a plus de question à se poser! Plus besoin de se demander si tel emballage est bon à jeter dans le sac noir des ordures ménagères ou dans le sac jaune des recyclables. Un seul réflexe à avoir, TOUS les emballages sont à déposer, sans les imbriquer, dans les sacs ou les conteneurs qu'ils s'agissent d'emballages jaunes. plastique, en métal, en papier ou en carton. Le verre reste bien entendu à déposer dans les conteneurs dédiés, présents sur l'ensemble du territoire.

Moins d'incinération, plus de recyclage!

L'extension des consignes de tri n'a que des

avantages. Trier devient plus simple pour les usagers! Alors qu'auparavant certains emballages étaient ietés dans le sac noir et incinérés, dorénavant ils vont être acheminés vers le centre de tri de Fouesnant pour être valorisés dans différentes filières de recyclage. L'enjeu écologique est évident. moins d'incinération plus permet de



recyclage. Par ailleurs, si tous les habitants du territoire jouent le jeu, l'objectif fixé de 3kg par an et par habitant d'emballages supplémentaires à collecter pourrait être rapidement atteint, si ce n'est plus!

Trions bien, trions mieux!

Trier ses déchets recyclables, qu'ils s'agissent d'emballages ou de bouteilles en plastique, c'est aussi une affaire de bon sens. Pensez à sortir vos sacs jaunes uniquement la veille du jour de ramassage, après 20h (retrouvez les jours de ramassage, par quartier, sur le site Internet www.douarnenez-communaute.fr, rubrique environnement, ou appeler l'accueil de Dz Communauté au 02 98 74 48 50 qui vous renseignera immédiatement). Pour gagner de la place dans votre sac jaune, inutile d'imbriquer ou

d'emboîter vos déchets sous risque de fausser le circuit du tri effectué par des machines ou par du personnel. Pensez simplement à aplatir les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les cartons. Pas la peine de gaspiller de l'eau en lavant vos boites de conserve ou autres emballages, ils doivent simplement être bien vidés. Vous pouvez également réduire le déchet à la source en évitant d'acheter, quand c'est possible, des produits sur-emballés ou à usage unique.

La vie d'un sac jaune, toute une aventure!

Une fois votre sac jaune ramassé par le service déchets de Douarnenez Communauté, le jour de collecte concerné par votre quartier, les sacs sont transportés au centre de transfert à Pouldreuzic. Ils sont alors récupérés pour transiter vers le centre de tri Fouesnantais. Une fois sur place, des agents et des machines procèdent au tri des déchets selon leur catégorie (métal, plastique, papier, etc). Ils sont alors transportés vers des usines de recyclage pour leur donner une seconde, troisième, quatrième (...) vie. Vos bouteilles plastiques pourront un jour devenir d'autres flacons ou des pull-overs, vos canettes en métal des cadres de vélos ou des pièces d'usines, etc. Ainsi, vos déchets recyclables ne meurent jamais, ils sont juste réutilisés, quelle belle philosophie!

Le tri des déchets en quelques chiffres

- 2 550 000 €, c'est le montant dédié en 2015 au ramassage des ordures ménagères.
- 1 172 tonnes de déchets recyclables collectés dans les sacs ou les conteneurs jaunes en 2015
- 3kg par an et par habitant d'emballages supplémentaires à collecter, c'est l'objectif fixé de l'extension des consignes de tri.
- 940 tonnes par an, c'est le poids du verre collecté exclusivement dans les conteneurs dédiés.
- 4, c'est le nombre de ramassages effectués pour le tri sélectif sur le territoire de Douarnenez Communauté, répartis du mardi au vendredi (un passage par semaine et par quartier).

- 31 000 €, c'est le montant des rouleaux des sacs jaunes distribués annuellement en janvier et février par quartier.
- 41 600 €, c'est le montant des rouleaux des sacs noirs distribués annuellement en janvier et février par quartier.

Un mémo tri dans votre boite aux lettres

Après avoir glissé un courrier avec les factures de redevance d'ordures ménagères courant avril, vous avez recu un « mémo tri » dans votre boite aux lettres. C'est un document vous rappelant et vous précisant les grands principes de tri pour les recyclables, les ordures ménagères, le verre, le compostage ou encore les déchèteries. Merci de bien vouloir le conserver chez vous ! Le Mémo Tri est également en téléchargement sur le site Internet de Douarnenez Communauté, www.douarnenez-communaute.fr, rubrique environnement/déchets ménagers. Vous également y pouvez retrouver toutes les informations concernant la redevance des ordures ménagères, les collectes par quartiers, la localisation des conteneurs sur le territoire, etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sophie DE ROECK, chargée du développement durable, par téléphone au 02 98 74 48 50 ou par email à agenda21@douarnenez-communaute.fr



CONSEIL MUNICIPAL du 5 Juillet 2016

TRANSFERT DES COMPETENCES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Le transfert des compétences «Eau» et «Assainissement» par les communes membres à Douarnenez Communauté sera obligatoire en 2020 en vertu de l'article 64 de la loi NOTRe. Un transfert anticipé au 1er janvier 2017 et à titre optionnel des compétences «Eau» et «Assainissement» permettra la construction d'une organisation politique et technique partagée avec une montée en puissance progressive de cette structure.

Douarnenez Communauté est compétente en matière d'assainissement non-collectif. Elle doit par conséquent, en application de l'article 68 de la loi NOTRe, mettre ses statuts en conformité en prenant l'intégralité de la compétence «Assainissement» avant le 1er janvier 2018.

Le conseil communautaire de Douarnenez Communauté a adopté le 30 juin 2016 les dispositions proposées pour la prise des compétences « Eaux » et « Assainissement » par Douarnenez Communauté à titre optionnel au 01 janvier 2017 et la modification des statuts en ce sens.

Avis favorable du conseil municipal pour la prise des compétences « Eaux » et « Assainissement », à titre optionnel, au 01 janvier 2017 par Douarnenez Communauté et pour la modification des statuts en ce sens.

PROJET D'AMENAGEMENT ROUTE DE LA GARE

Par courrier en date du 11 avril 2016, Le conseil départemental du Finistère nous informe qu'en application de l'article R 2334-11 du CGCT, le département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'exercice 2014 au profit des communes et groupements de communes inférieurs à 10000 habitants dotés de la compétence voirie.

Le plafond de dépenses est fixé à 30 000 € H.T

De plus, afin de permettre aux communes qui ont transféré leur compétence voirie de bénéficier de la répartition du produit des amendes et dans l'hypothèse où l'EPCI est lui-même exclu d'un versement direct, les thématiques leur sont étendues aux opérations ponctuelles de sécurité en investissement.

Le conseil municipal valide le projet d'aménagement de la route de la Gare et sollicite l'aide du Conseil Départemental du Finistère au titre du produit des amendes de police.

REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

L'indice de référence INSEE des loyers entre le $4^{\rm ème}$ trimestre 2014 (125.29) et le $4^{\rm ème}$ trimestre 2015 (125.28) servant de base au calcul de révision du loyer est de -0.01 %.

Compte tenu de la rénovation des logements qui sont ou seront libérés, il est proposé d'appliquer sur ces logements après travaux une augmentation de 25 € pour les nouveaux locataires à compter du 1^{er} juillet 2016

Le montant des charges pour l'année 2015 s'est élevé à 3 622,07 € soit par logement par mois : 3021.37€/5 logements/ 12 mois= 50.36€

Les loyers à compter du 1^{er} juillet 2016 sont proposés comme suit :

	Loyer	Charges	Total
Logements T2	210.38€	50.36€	260.74€
. –			
Logement T3	308.67€	50.36€	359.03€
Logements	235.38€	50.36€	285.74€
T2 rénové			
Logement T3	333.67€	50.36€	384.03€
rénové			

Accord unanime du conseil municipal.

CONVENTION SDEF - TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX HENT AR VEIL

Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'éclairage public sur la route « Hent Ar Veil », une convention doit être signée entre le SDEF et la commune afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

Le financement s'établit comme suit :

- Financement par le SDEF à 100% les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension soit 34 000,00 € HT.
- Financement pour la commune de 3 900,00 €
 HT pour l'éclairage public.

Le conseil municipal accepte le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain de la basse tension et de l'éclairage public et accepte le plan de financement proposé par le Maire.

En aparté, sur le dossier d'effacement des réseaux, M. le Maire précise que la programmation d'enfouissement de réseaux se fera après une concertation avec les riverains concernés dans la mesure où le coût des travaux sur leur terrain est à la charge de l'usager.

CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC L'ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN POUR LE PILOTAGE DU CENTRE SOCIAL

Par la présente convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le pilotage et logistique du projet social territorial de l'Ulamir :

- Apporter l'expertise de l'Ulamir dans l'analyse des besoins sociaux
- Mutualiser les acteurs locaux
- Conduire des interventions sociales concertées et novatrices
- Favoriser la participation des habitants et la citoyenneté
- Favoriser le partenariat entre les différentes collectivités locales
- Mutualiser les ressources (humaines et matérielles)

Le projet social territorial s'adresse à l'ensemble de la population. La convention a une durée de 4 ans. Elle prendra effet au 01 janvier 2016 et a pour échéance le 31 décembre 2019.

La commune contribue financièrement pour le pilotage et la logistique du centre social.

Cette contribution sera fixe pour les 4 années. Le montant annuel est fixé à **5950,00 €**.

Accord du conseil municipal pour autoriser M. le Maire à signer cette convention.

AVENANT A LA CONVENTION POUR LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

Par le présent avenant à la convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique le programme d'actions relatif à la conduite d'une politique enfance et jeunesse :

- Un accueil loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans ainsi que la garderie du matin et du soir selon les besoins. L'accueil est associé à ceux de Plogastel St Germain Landudec et Poullan/ mer.
- Les enfants du Juch sont transportés vers les lieux des autres accueils loisirs de l'Ulamir.
- Une garderie scolaire ouvrira matin et soir, chaque jour d'école. La garderie scolaire est inscrite dans les cares légaux et est sous l'entière responsabilité de L'Ulamir du Goyen. Par son projet éducatif et pédagogique, la garderie vise à accueillir les enfants dans les meilleures conditions favorables au temps scolaire et aux besoins des parents.

 Un projet d'animation jeunesse territorial s'inscrivant dans un projet territorial incluant Poullan sur mer, Pouldergat, Kerlaz

Les projets s'adressent à l'ensemble de la population.

Dans le cadre de cette politique enfance et jeunesse, l'Ulamir apportera ses compétences à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des Contrats Enfance Jeunesse.

La contribution financière de la commune pour l'accueil loisirs et garderies Alsh est estimée pour l'année 2016 à **2 848 €.**

La contribution 2016 pour l'animation jeunesse est de 6 320 €.

La prévision 2016 pour la garderie scolaire est de 5 760 €.

La convention a une durée de 4 ans. Elle prend effet au 01 janvier 2016.

Après la présentation de la convention et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer avec l'Ulamir Centre social du Goyen l'avenant à la convention pluriannuelle relatif à la Politique Enfance et Jeunesse et activités socioculturelles.

RAPPORT DES ADJOINTS

M. Yves TYMEN informe qu'une présentation des travaux de la salle socioculturelle à la population aura lieu le jeudi 11 août à 19h30 dans la salle socioculturelle.

Il précise que le permis de construire a été accordé le 04 juillet 2016

QUESTIONS DIVERSES

Le marché du 3^{ème} jeudi se déroulera Place de l'Eglise à compter du 21 juillet 2016.

Concernant la demande d'animation sur le marché, M. Laurent JONCOUR est orienté vers le comité d'animation de la commune qui pourrait répondre à sa demande.

La prochaine journée de travaux des conseillers municipaux sur la maison des sœurs est fixée au samedi 30 juillet.

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités

Les mois de juillet et août, sont traditionnellement les mois où les retraités bougent le moins... Les enfants et les petits enfants viennent souvent passer des vacances. C'est une période d'échanges et de convivialités, toujours intéressante.

Par ailleurs les activités du club continuent, les portes sont ouvertes tous les jeudis de 14 à 18 heures... scrabbles, cartes, dominos ou jeux de Dames, au choix ! Une sortie est prévue, au début de l'automne, vers la mi-septembre, nous sommes à la recherche d'un site intéressant, nous attendons les offres de notre autocariste, dès que le choix sera fait, nous vous tiendrons informés.

En attendant bonnes vacances et bon été à tous les adhérents

Le Président, Yves Youinou.

Comité de Jumelage

Le Vide-greniers du 24 Avril n'a pas rencontré le succès espéré. La fréquentation moins importante que les années passées (500 entrées payantes) s'explique sans doute par la concurrence d'autres manifestations semblables dans les communes voisines. Pour remédier à ce problème, un changement de date est prévu pour l'année prochaine.

A bientôt La secrétaire

Les Diables du Juch

En 2 ans, 2 montées! C'est ce que nous retenons pour l'instant depuis le renouveau du club!

La saison 2015 2016 aura également connu des joies et des victoires sur les pelouses!!! Une équipe B emmenée par Gaëtan Coublanc qui termine en milieu de classement. Une équipe A qui termine leader du classement cette année avec 69 pts, 83 buts marqués et 24 buts encaissés.

Je tiens à remercier tous nos sponsors, la municipalité, et toutes les personnes qui ont mouillé le maillot auprès de notre association...

Maintenant en route pour un nouveau parcours LE JUCH est en deuxième division !!! Cela n'était pas arrivé depuis 22 ans !!! L'encadrement et l'équipe du club ne demande qu'à progresser nous avons et nous aurons encore besoin de bras dans l'avenir...

Suite à l'Assemblée Générale du vendredi 10 juin, voici les postes du Club pour la saison 2016/2017:



Les Postes:

- Président: Romain Le Brusq
- Vice-Président: Marc Cuzon
- Secrétaire: Nicolas Hascoet.(Juch)
- Trésorier: Julien Brouquel.
- Trésorier Adjoint: Anthony Vignès.
- Aux entrées: Isabelle Kervarec.
- Responsable Buvette: Bernard Hascoet
 & Pierre Hascoet.
- Responsables collectes PUBS: Nicolas Hascoet.(Guengat).
- Entraîneur: Romuald Brouguel.
- Coach EquipeA: Marc Cuzon.
- Arbitre de touche EquipeA: Vincent Guichaoua.
- Coach EquipeB: Thomas Piron.
- Arbitre de touche: Pierre Hascoet.

Manque pour l'instant 1 Arbitre de Champs Equipe B, 1 arbitre du Club.



Le Président



Comité d'animation

Le dimanche de Pâques nous avons prévu une chasse à l'œuf pour les enfants de la commune. Hélas la pluie était également présente ce dimanche et nous avons dû annuler cette manifestation.

Une douzaine de courageux ont également participés à la balade de ce jour malgré la mauvaise météo. Le pot de l'amitié a du se faire à l'abri dans les vestiaires de l'ASDJ. Voir photo...

Le 17 avril, nous sommes allés nous promener sur les hauteurs de Kervellou . Nouveau parcours tracé par Pierre Joncour le marcheur local. Nous avons d'ailleurs été suivis par son fan club en tenue de soirée.

Le mois de mai, plusieurs membres de notre

association ont participé à différentes manifestations à savoir : Jumelage, Fête du Chant & les 50 ans du foot.

L'été et le 15 août approchent .Pour cela une réunion d'informations s'est tenue au bar des sports. Nous avons retenu la participation de « Mouez Port-Rhu » et de « Clara et son chic type ».

Attention cette année le 15 août tombe un lundi. Cela veut dire que nous allons avoir peu de temps pour le

montage des différents stands. Nous faisons donc un nouvel appel aux personnes désireuses de nous rejoindre. Manutention, transports, restauration...

Nous avons également choisi le dimanche 11 septembre pour la deuxième Edition du Tro Ar Yeuch.

Le parcours sera raccourci et se fera en sens inverse de l'an passé. Le repas en commun sera évidemment conservé.

Nos contacts:

02 98 92 31 14 & 02 98 98 76 11



Art Floral - Association « Graine d'hellébore »

L'association Loi 1901 dont l'objet est de : Propager l'art floral, créer un espace de convivialité, de valorisation et d'ouverture sur la nature, a été créée en octobre 2002.

L'association s'est engagée à participer à la vie de la Commune en fleurissant régulièrement la mairie et en partenariat avec les autres associations lors des manifestations.

Le nombre d'adhérentes ne cesse de progresser : de 20 adhérentes à la création de l'association, nous avons terminé l'année 2015-2016 à 110 adhérentes.





Dès la rentrée de septembre, il y aura un cours supplémentaire.

Les cours auront lieu le 1^{er} mercredi du mois à 14 h et 17 h et le 3^{ème} mercredi du mois, à 14 h, 17 h et 20 h.

Les cours de 14 h et 20 h sont complets. Il reste quelques places à 17 h.

Pour tout renseignement tel 02 98 74 73 12

Histoire et Patrimoine

L'église sera ouverte tous les dimanches après-midi de juillet et d'août de 15 à 19 heures.

Pour le pardon du 15 août; en lien avec la paroisse et le comité d'animation, comme les années passées, nous souhaitons redonner à la procession qui suivra la messe de 10 H 30,

son faste d'antan. Toutes les personnes (adultes et enfants) qui voudraient à cette occasion porter ou prêter des vêtements traditionnels sont invitées à se faire connaître prés de Marie Agnès Le Doaré (06 64 37 48 11) ou d'un membre de l'association. Un café-gâteau sera proposé à l'issue de la procession dans le placître de l'église.

La sortie annuelle de l'association, ouverte à tous, est fixée au samedi 1^{er} octobre à Rochefort-en-Terre élu village préféré des français en 2016. Les inscriptions peuvent être prises dès maintenant.

Bon été à tous.

E mizioù kentañ 2016 tud Istor ha Glad o deus labouret war-dro an dielloù kozh. Goude ur weladenn e sal al levrioù ha dielloù eus eskopti Kemper o deus furchet skridoù kozh kumun ar Yeuc'h.

An iliz a vo digoret bep sul e miz Gouere ha miz Eost eus 15 eur da 19 eur.

Evit pardon Hanter- Eost e fell deomp ober ur brosesion a-seurt gant ar re gaerañ a zo bet savet er Yeuc'h gwechall. Tout an dud (kozh ha yaouank) a fell dezho dougen pe prestiñ dilhad-kozh ar vro a c'hell telefoniñ da M.A le Doare (06 64 37 48 11). Kouign ha kafe a vo servijet war leurguer an ilis goude ar brosesion.

Baleadenn-vloaz ar gevredigezh a vo graet e miz Here.



Ce trimestre les membres de l'association se sont surtout intéressés aux anciens documents : visite des archives et de la bibliothèque diocésaine à Quimper, tri de vieux papiers de la commune.

Ecole Notre-Dame

L'année scolaire 2015-2016 se termine en fanfare pour les élèves de l'école Notre Dame : les activités ont été nombreuses et variées.

En maternelle-CP:

- Les enfants ont travaillé sur leurs émotions et l'expression de celles-ci. Cette recherche donnera lieu à un spectacle présenté à leurs parents et leur famille au mois de juillet. Une première représentation a eu lieu en juin devant un public d'élèves à la salle des fêtes de Douarnenez.
- Ils ont commencé à jardiner en étudiant la germination dans un premier temps puis en faisant des plantations dans le jardin de l'école.
- Les enfants sont aussi allés passer une journée au centre d'éveil aux arts plastiques de Cornouaille à l'Ile-Tudy. Là, ils ont pu expérimenter de multiples techniques et revenir avec un grand nombre de productions. Cela a donné lieu à une exposition ouverte aux parents et aux familles des enfants de l'école.
- Nous avons aussi eu le plaisir de visionner un grand classique du cinéma pour enfants « Kirikou et la sorcière ». Nos petits élèves ont beaucoup apprécié cette histoire riche en enseignements.

la classe de maternelle-CP au jardin.



En CE-CM:

- Dans le cadre de la fête du chant, les élèves de CE-CM ont pu au cours de 4 séances s'initier aux danses-jeux. Sous la houlette de Raymond Le Lann, ils ont découvert les danses bretonnes et se sont beaucoup amusés.
- Les séances de piscine étaient également au programme de ce dernier trimestre pour les CP, CE et CM.
 Chaque mardi après-midi, nous prenions la direction de la piscine de Douarnenez. Les plus grands se sont perfectionnés aux différentes nages.
- Le point d'orgue de l'année scolaire pour les CE-CM est la classe de découverte. Dimanche 19 juin, vers 21h30, les enfants ont pris la direction des Pyrénées en compagnie des élèves de l'école de Cast. Ils sont arrivés dans la vallée de Campan, non loin de l'Arbizon (2 831 m) et du Pic du midi de Bigorre (2 877 m) pour le petit-déjeuner.

Au programme de la semaine : rencontre avec un berger, randonnée jusqu'au lac de Payolle, randonnée de la Mongie à Artigues, découverte du pastoralisme, visite de la centrale hydro-électrique de Campan, visite guidée du Pic du midi, découverte de la vie de l'ours brun.

Le retour s'est effectué, le samedi 25 juin au matin. Les enfants sont revenus avec de merveilleux souvenirs à raconter.



Photo 1 : Les enfants de CE-CM au Pic du midi, Photo 2 : Rencontre avec un berger et ses brebis, photo 3 : Photo de groupe (Le Juch et Cast) à la Mongie.





INFORMATIONS DIVERSES

Chèque-Sport 2016/2017 :

pour bouger sans se ruiner!

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide!

A compter du 1er juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur le site web et le faire valoir auprès des clubs partenaires.



jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport

Déclarer vos ruches du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

Une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Déclaration des moutons et des chèvres



Toute personne qui détient au moins un mouton ou une chèvre, même à titre privé (entretien de l'espace, agrément, consommation personnelle) est tenue de se faire enregistrer auprès de l'Etablissement de l'Elevage (EDE).

Les animaux de plus de 6 mois doivent être identifiés au moyen de 2 boucles d'identification posées à l'oreille et commandées également auprès de l'EDE. Il s'agit d'une obligation réglementaire fixée par Arrêté (19 Décembre 2005). Cette réglementation a été établie pour des raisons de traçabilité et maîtrise sanitaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'EDE au 02.96.79.22.26.

Visites de fermes en pays de Douarnenez

- 12 juillet 14 h 30 Kervroach Douarnenez (Lait)
- 26 juillet 14 h 30 Corn Ar Hoat Pouldergat (maraîchage et présence d'animaux)
- 02 août 13 h 30 Kergazec Poullan sur Mer (plantes aromatiques)
- 23 août à 14 h 30 Keratry Douarnenez (Spiruline)

Inscription obligatoire auprès de l'office du tourisme en téléphonant au 02 98 92 13 35





Une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine, l'association Histoire et Patrimoine du Juch et la commune afin de recueillir des dons et soutenir le financement d'importants travaux de restauration de l'église Notre Dame.

Les bons de souscription sont disponibles en mairie ou sur le site de la Fondation du Patrimoine

https://www.fondation-patrimoine.org/